

Carnet beuvardois

Naissance :

COOREVITS Laëtitia, le 15 juin 2005

Décès :

M^r GONNET Georges , le 07 octobre 2005 dans sa 82^{ème} année

Mariages :

M^{lle} FONTAINE Fleur et M^r DUBOIS Laurent, le 02 juillet 2005

M^{lle} CASTODERO Alexia et M^r THURET Stéphane, le 06 août 2005

M^{lle} GILQUIN Karine et M^r COOREVITS Alain, le 27 août 2005

Réussite aux examens :

Brevet des Collèges :

BERTRAND Alexis
DUPONT Virginie
GAMMARD Lucille
MINIOT Lucie
CHAILLOUX Jennipher
DUVERGNE Maxime
KUBEL Stéphanie
PLANTIN Yoan

CAP Conduite routière –Chauffeur Poids lourds :

DUPONT Priscillia

BEP Electronique :

DUPONT Benoît

Baccalauréat :

PLANTIN Morgane

Des oublis peuvent être constatés dans le carnet beuvardois, en particulier dans la rubrique « Réussite aux examens ». Ils sont bien sûr involontaires. N'hésitez pas à les signaler à la Mairie ou à Marc Lebeau, ils seront réparés à la prochaine parution du Petit journal.

MANIFESTATIONS

Assemblée générale et Repas du Club du 3ème Age :05 novembre 2005

Loto de l'A.C.P.B. (Chasse Plaine).....20 novembre 2005

Téléthon :02 - 03 - 04 décembre 2005

Marché de Noël :11 décembre 2005

Permanence de la Bibliothèque

Mardi : 16h30– 18h00 Mercredi : 14h30 16h00Jeudi :09h00 - 10h00

Vendredi : 18h00 - 19h00 Samedi: 10h30 - 11h30

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction

Marc LEBEAU 6, les Tilleuls 02130 Beuvardes.

Tél : 0323712064. Messagerie : Marc.Lebeau@wanadoo.fr

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL



L'avis municipal à l'occasion de l'exposition « Les Tilleuls »

Le mot du Maire

Club du 3ème âge

Beuwardes se construit et change de visage. De nouveaux habitants viennent grossir la population. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont fait le choix de devenir Beuwardois.

Je leur demande de bien vouloir passer en mairie afin de faire connaissance mais aussi pour qu'il ne soit pas fait d'oublis dans les dispositions que prend chaque année la commune pour les enfants non scolarisés au regroupement scolaire (jouets de Noël) et pour les personnes âgées de plus de 70 ans à qui la commune offre un repas au 11 novembre et un colis à Noël.

Notre village, plutôt rural, jusque dans les années 60, tend à devenir un village « rurbain ».

Nous souhaitons tous profiter d'une vie moins stressante qu'à la ville souvent trop soumise aux bruits, à la pollution, à l'indifférence. Pour cela il faut que chacun d'entre nous fasse des efforts et particulièrement ceux qui ne se préoccupent généralement pas de savoir si leurs agissements produisent des nuisances.

Le bruit :

Il peut devenir insupportable si au quotidien on en abuse

- Chiens qui aboient ;
- Moteurs divers sans silencieux ;
- Musique hautement diffusée...

La pollution :

Elle peut devenir très désagréable aussi à la campagne. Ne faites pas de feu avec des matières interdites (plastique, caoutchouc, huile...) ou avec des matières qui ne brûlent pas mais qui donnent beaucoup de fumées nauséabondes (herbe, thuyas, feuilles humides...).

Le stress :

Il peut être le même qu'en ville si nous ne respectons pas ces quelques règles. Un peu de tolérance, beaucoup de civisme et la vie à la campagne peut être agréable.

Quelques infos

Photo du dernier Petit Journal

Beaucoup de personnes se sont interrogées sur l'origine et la reconnaissance de la photo. Il faut dire que la reproduction n'était pas excellente. Le cliché aérien a bien été pris au-dessus de Beuwardes, du côté de Coincy, par Denys Liurette.

Dépôt

Pendant la saison de chasse le dépôt sera fermé le samedi. Il sera désormais ouvert le dimanche matin de 8h à 12h et le lundi toute la journée de 8h à 17h, durant toute la saison hivernale. Exceptionnellement, la clé pourra être confiée aux heures d'ouverture du secrétariat. Il sera alors demandé de signer un document justifiant des matières déposées.

Fondé en 1977 et reconnu par la Sous-Préfecture le 02 janvier 1978, le Club du 3ème âge de Beuwardes a bien rempli sa mission, prévue dans l'article 1 de ses statuts. Son but est « d'organiser rencontres, loisirs et vacances pour les personnes intéressées ».

Le club est ouvert chaque semaine le mercredi de 14 h à 18 h. Il organise des repas, des sorties (restaurant, théâtre), des visites et des voyages, et ceci grâce au dynamisme des membres du bureau et au dévouement de nombreux bénévoles. Que chacun en soit remercié.

La prochaine **Assemblée Générale** aura lieu le **samedi 5 novembre 2005** à 12 heures, avec l'ordre du jour suivant:

- Compte-rendu d'activité
- Compte-rendu financier
- Questions diverses
- Election du bureau et des membres du C.A.

L'**assemblée générale sera suivie d'un repas**. Une participation de 2 Euros sera demandée aux adhérents du Club de 60 ans et plus. Les non-adhérents seront les bienvenus et leur participation sera de 22 Euros.

Les **inscriptions** seront reçues

- en mairie : tél : 03.23.71.20.15
- auprès de Mme Vaudois : tél : 03.23.71.23.76
- auprès de Mme Bion : tél : 03.23.71.17.06

Les **inscriptions seront closes le 25 octobre 2005**

Les **cartes d'adhérents** seront mises à la disposition de chacun de vous début 2006 au prix de 8 euros. Nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil aux personnes qui vous les proposeront.

Le Bureau

PERDU ... TROUVÉ ...

Vous avez **perdu** un objet :

avez le **réflexe** de venir à la Mairie. Actuellement une certaine quantité d'objets divers attendent, parfois depuis longtemps, leur propriétaire.

Vous avez **trouvé** un objet :

apportez-le à la Mairie aux heures d'ouverture.

Le mot du Maire (suite)

La bibliothèque est un service public municipal qui, en tant que tel, est ouvert à tous. La commune en délègue la gestion et l'animation à l'association « Des livres pour tous ».

Le fonds d'ouvrages est conséquent : 2200 ouvrages environ. 500 titres appartiennent à la commune. Le reste est prêté par la Bibliothèque départementale de prêts (BDP) qui, tous les 6 mois, remplace le tiers de ses ouvrages. De ce fait, à chaque passage du Bibliobus, ce sont près de 600 ouvrages différents choisis par les bibliothécaires bénévoles de l'association qui entrent à la bibliothèque.

Un système de réservation et une navette mensuelle permettent à la BDP de procurer rapidement aux lecteurs des ouvrages manquants à Beuvardes.

De plus, la municipalité subventionne l'achat de livres afin d'augmenter le fonds propre de la commune. Cela permet notamment d'acheter des titres suivant l'actualité littéraire.

La bibliothèque est abonnée à une dizaine de revues qu'elle prête également.

La bibliothèque s'est transformée depuis quelque temps en médiathèque et dispose, en plus de livres, de cédéroms, CD-musique, cassettes VHS, DVD qui sont renouvelés dans les mêmes conditions que les livres (le Musibus passe aussi tous les 6 mois).

Ainsi le fonds de la bibliothèque n'est pas figé. Il se renouvelle, se diversifie, s'agrandit et le lecteur, grand ou petit, peut trouver à la Bibliothèque de Beuvardes une diversité d'ouvrages de qualité et en bon état

Pour être lecteur il suffit de se présenter à la bibliothèque aux heures de permanence. L'abonnement annuel est de 5 euros pour les adultes et gratuit pour les mineurs. Cet abonnement permet ensuite d'emprunter gratuitement les ouvrages de la bibliothèque.

Si rôle principal de la bibliothèque est d'assurer un service de lecture publique au village, elle organise aussi des animations autour du livre : soirées contes, expositions... La dernière en date était l'exposition sur les jardins qui a donné lieu à une manifestation de 2 jours sur un week-end de juin, au lavoir municipal. 270 visiteurs ont fait honneur à cette exposition et à ses diverses animations.

La bibliothèque assure également des animations autour du livre en partenariat avec les enseignants, une fois par mois, dans chaque classe du regroupement.

Un projet « Bébé lecteurs » est actuellement étudié par un groupe de bénévoles de l'association.

N'hésitez donc pas à rendre visite à la Bibliothèque qui est située dans les locaux de la Mairie.

Marc Lebeau

ADSL

Afin de faire pression sur les autorités compétentes, une pétition vous sera présentée. Je compte sur un maximum de signatures.

Circuit automobile de Fary

Une présentation publique des résultats des études diverses entreprises sera faite prochainement par les acteurs du projet.

11 novembre

Malgré la disparition des derniers poilus, ce moment de recueillement et de mémoire doit toujours être très

fort. Beaucoup de nos grands parents y ont laissé leur vie ou y ont été grièvement blessés. Je compte sur vous pour une présence massive, digne, et sincère au monument aux morts.

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à venir vous inscrire avant le 31 décembre 2005, à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : 10h00 - 12h00

Mercredi : 14h00 - 15h30

Jeudi : 16h00 - 18h00

Information municipale

La Mairie de 02130 Beuvardes informe qu'une procédure de reprise des sépultures en **état d'abandon** est engagée au **cimetière communal**.

La liste des sépultures est consultable sur le tableau d'affichage de la Mairie.

Les familles concernées par ces sépultures sont priées de les remettre en bon état de propreté et de solidité au plus tard avant le 06/12/2005..

Faute de quoi, il sera procédé, le jour ci-dessus précisé, au cimetière, à l'établissement du procès-verbal constatant l'état d'abandon de leur sépulture conformément aux textes en vigueur.

Les familles désireuses de maintenir leurs droits et places dans le cimetière sont priées de se faire connaître avant cette date.

Certains emplacements sont échus et doivent être renouvelés si les familles tiennent à les garder.

Pour tous renseignements s'adresser à

Roger Broyon

3, rue de Tabouret

02130 Beuvardes

Tél : 0323712315

Le Bibliobus est passé à Beuvardes le 19 octobre 2005 et une partie importante des ouvrages a été renouvelée. Le Musibus est passé le 12 juillet 2005 et repassera le 02 février 2006. A partir du 20 octobre 2005, les nouveautés de la rentrée littéraire seront à la Bibliothèque.

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Une antenne du CLIC du Sud de l'Aisne est ouverte à Fère-en-Tardenois

Le CLIC est un service gratuit d'aide aux personnes âgées en difficulté. Il aide dans les démarches quotidiennes et administratives, permet de trouver les bons interlocuteurs répondant aux préoccupations concernant la santé, le maintien à domicile, l'amélioration de l'habitat, l'adaptation du logement, etc....

L'antenne CLIC de Fère-en-Tardenois va mettre en place courant novembre 2005 un service de garde itinérante de nuit qui permettra une intervention rapide en cas d'appel à l'aide.

Un autre service, l'accompagnement à la personne, sera mis en place en février/mars 2006. Il permettra d'aller faire des courses, de se rendre à différents rendez-vous... Une personne et un véhicule adapté seront affectés à ce service.

L'antenne de Fère-en-Tardenois est située au 5, Place des déportés mais elle va très prochainement changer de locaux. Par contre pour contacter le CLIC la procédure sera toujours la même :

- Un n° de téléphone vert gratuit qui met en relation avec un automate qui gère les appels pour l'ensemble des antennes CLIC du Sud de l'Aisne. C'est le 0.800.225.992.
- Un n° de téléphone payant qui met directement en relation avec Mlle Laetitia Da Silva, responsable de l'antenne CLIC de Fère-en-Tardenois. C'est le 03.23.70.20.71.

Donc pas d'hésitation, en cas de besoin, « le bon dé clic c'est le CLIC » !

Opération Brioches

Elle a encore connu un grand succès au point que les brioches ont même manqué. Que ceux qui n'ont pu être servi excusent les bénévoles organisateurs. Ils peuvent malgré tout participer en versant leur obole aux Papi-Blancs.

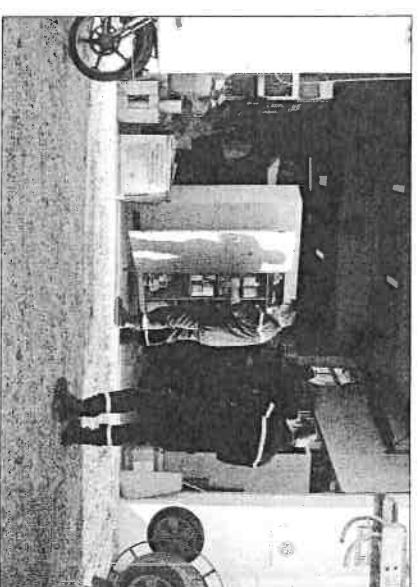
La collecte de cette année, plus importante que l'an dernier, se monte à 681,05 €, grâce à la collaboration des boulangers, au dévouement des bénévoles et à la générosité de tous.

Du nouveau chez les pompiers

Le dimanche 2 octobre à 10h, les pompiers de Beuvardes, toujours discrets et dévoués, jouaient les démentégers.

En effet, la caserne était sens dessus dessous : les véhicules dans la rue, les armoires au milieu de la grande porte, et les hommes en uniforme disparaissant et apparaissant au milieu de ce désordre... organisé...

Mais que se passait-il donc ? Étaient-ils devenus fous ? Eh bien NON ! Ils avaient reçu des armoires-vestiaires neuves ! Et sans précipitation, sans bruit - chacun sachant ce qu'il avait à faire - tout a été remis en place : le neuf remplaçant le vieux, en très peu de temps tout, est rentré dans l'ordre.



Une agréable surprise pour les trois nouvelles recrues qui ont reçu un paquetage complet. Cette arrivée porte à 14 l'effectif des pompiers de Beuvardes. Cet effectif, quoique important pour un Centre de Première Intervention, n'est pas à son maximum et les pompiers, toujours au service d'autrui et chez qui la fraternité n'est pas un vain mot, sont prêts à accueillir de nouveaux camarades.

Denis Muñoz

Syndicat scolaire

Enfin ! L'arrêté de Monsieur le Sous-Préfet entérinant le changement de statuts du regroupement scolaire « LE POINT DU JOUR » étant signé, les procédures administratives légales concernant les nouveaux locaux de l'école vont pouvoir commencer.

Quelles sont les constructions envisagées ? Et où ?

- Construction d'**une classe** pour les élèves qui sont actuellement à la Mairie.
 - Construction d'**une autre classe** pour les élèves qui sont dans le préfabriqué.
 - Ce dernier, après agrandissement, sera la **nouvelle salle de restauration** des enfants scolarisés à Beuvardes. Les services vétérinaires, garants du respect de l'hygiène en matière de restauration, approuvent ce projet sous couvert du respect de certaines exigences.
 - Construction d'**un préau** qui pourra accueillir 100 élèves.
 - Aménagement d'**une cour** en enrobé, arborée, d'environ 200 m².
- L'ensemble des constructions sera situé sur le terrain de 1000 m² acheté à M. J. Lourdez et contigu à l'école.

Pour ceux qui se demandent pourquoi les travaux ne sont pas encore commencés, voici un bref historique des retards administratifs :

L'autorisation d'ouverture de classe a été donnée en janvier 2004 par les services de l'Académie. L'achat du terrain par la mairie de Beuvardes a été effectué en janvier 2005.

Pour pouvoir réaliser ses projets de construction le Conseil Syndical a été obligé de modifier ses statuts. Cette modification a dû être approuvée par les Conseils Municipaux des quatre villages. Cette formalité a tout de même duré quelques 6 mois du fait du retard pris par certains Conseils Municipaux.

Les prochaines étapes de construction et d'aménagement seront menées, nous l'espérons, sans précipitation mais sans perte de temps.

Le Président, Denis Muñoz

Foyer rural



Section informatique

- **Mardi** 25 octobre 2005 à 20h30
- **Mercredi** 26 octobre 2005 à 14h00

Vous êtes intéressé(e) mais vous ne pouvez pas assister à l'une des réunions prévues, contactez Marc Lebeau.

Un bref compte-rendu de l'activité en 2004-2005 est paru dans le n° 31 du Petit Journal. Cette année le Club disposera de l'Internet - ADSL.

Marc LEBEAU 6, les Tilleuls 02130 Beuvardes.

* Tél : 0323712064. - 0686815612 * Messagerie : Marc.LebEAU@wanadoo.fr

Depuis 2 ans, le Foyer rural propose une **activité informatique** animée par Marc Lebeau.

Afin de relancer l'activité pour cette année, 2 réunions auront lieu à la Mairie. Elles s'adressent à toutes et tous, jeunes ou adultes.

Il y sera fixé la fréquence, les horaires et les contenus des séances en fonction des souhaits des participants

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à venir vous informer à l'une ou l'autre des réunions.:

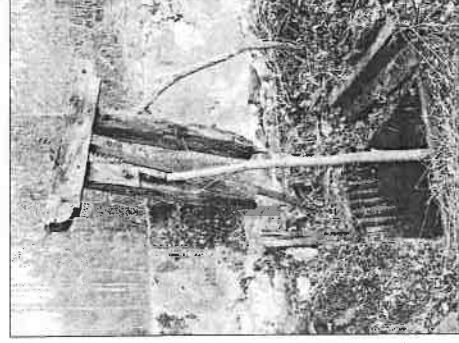
Étang de Boutache

Dans le cadre de la construction de la *Ligne Grande Vitesse* « Est » Réseau Ferré de France (RFF), par des mesures compensatoires, est dans l'obligation de réhabiliter quelques sites sur son tracé.

L'étang de Boutache, abandonné depuis des décennies, fait partie des sites concernés car il détient des espèces végétales et animales rares à protéger.

RFF a acheté l'étang, finance les travaux de remise en état, et doit en faire don à la commune qui aura l'obligation de gérer l'étang en partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie.

Dès maintenant, M. Emmanuel Das Gracas, responsable du Conservatoire, entreprend le nettoyage du site. Les personnes intéressées peuvent participer bénévolement à la remise en état. Pour cela, s'adresser à la Mairie.



Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves souhaite organiser une fête de l'âne au début de l'été prochain. Cette manifestation permettrait de mettre en valeur l'histoire de Beuvarde et ses environs. L'âne y a en effet joué un rôle important pour l'exploitation des plâtrières ainsi que pour les veuves de la Première Guerre mondiale.

Cette fête se déroulera en collaboration avec toutes les personnes ou associations qui souhaitent y contribuer. Vous avez certainement des souvenirs d'animations réussies ou des idées originales qui pourraient être mises en œuvre à cette occasion. Nous serions très heureux de recueillir vos suggestions.

Une réunion d'information et de préparation se tiendra à la Mairie, le **14 novembre 2005, à 20 heures.**



Pascal Pellegrini

Association des Parents d'Élèves

Deux nouvelles animations ont été organisées cette année : un après-midi récréatif où tous les enfants se sont retrouvés dans le foyer rural pour y jouer à des jeux de société, ainsi qu'une chasse au trésor se terminant par un pique-nique à l'étang de la Grenouillère.

L'association a effectué deux dons :

- un don à l'association « Des livres pour tous », afin de permettre à celle-ci de s'abonner à des revues pour enfants, ces dernières pouvant être empruntées par les élèves de l'école lorsque la bibliothèque organise des animations. Ce don est de 76 Euros.
- un don à la coopérative scolaire. Le montant de ce don correspond à 7 Euros par enfant scolarisé, soit 987 Euros. L'association désire que cette somme serve exclusivement à des achats d'équipement.

Enfin, l'APE imprimera gratuitement le journal de l'école. Les bénéfices des ventes serviront à financer les voyages de fin d'année.

Le bilan financier est satisfaisant, avec une progression des dons de plus de 20% par rapport à l'année précédente.

Pascal Pellegrini